

REVENU ET DÉPENSES DU DEMANDEUR

Revenu mensuel		Dépenses mensuelles	
Revenu mensuel du demandeur :		Loyer ou hypothèque	_____ \$
brut _____ \$	net _____ \$	Chauffage (moyenne)	_____ \$
Revenu mensuel du conjoint :		Électricité	_____ \$
brut _____ \$	net _____ \$	Téléphone	_____ \$
Prestations d'assurance-emploi	_____ \$	Eau	_____ \$
Prestations du RPC	_____ \$	Nourriture, nettoyage et hygiène	_____ \$
Prestations de retraite	_____ \$	Vêtements	_____ \$
Pension alimentaire (pour le conjoint ou les enfants)	_____ \$	Voiture : essence et huile	_____ \$
Prestation fiscale canadienne pour enfants	_____ \$	stationnement	_____ \$
Indemnisation des accidents du travail	_____ \$	Assurance : voiture	_____ \$
Aide des parents	_____ \$	domicile	_____ \$
Services de l'emploi et de la formation professionnelle	_____ \$	personnelle	_____ \$
		Frais médicaux et dentaires	_____ \$
		Pension alimentaire (pour le conjoint ou les enfants)	_____ \$
Autre (veuillez préciser)		Paiements de dette	
_____ \$		Veuillez préciser Principal impayé	
_____ \$		_____ \$	
_____ \$		_____ \$	
TOTAL	_____ \$	_____ \$	
		Dons	_____ \$
Remboursement d'impôt sur le revenu	_____ \$	Autre (veuillez préciser)	
Remboursement d'impôt sur le revenu du conjoint	_____ \$	_____ \$	
Remboursement de la TPS	_____ \$	_____ \$	
		TOTAL	_____ \$
Autres ressources		Droits de scolarité impayés	_____ \$
		Coûts des livres impayés	_____ \$
Solde des comptes bancaires au début des études (veuillez fournir une copie des relevés bancaires ou du carnet de banque commençant un mois avant le début des études jusqu'à maintenant).			
Compte n° : _____ \$			
Compte n° : _____ \$			
Compte n° : _____ \$			
Compte n° : _____ \$			

- Fournir une copie de vos récents talons de paie ou d'allocations.
(Veuillez préciser s'il s'agit de paiements hebdomadaires à la quinzaine mensuels.)
- Fournir de la documentation sur les dépenses mensuelles moyennes (p. ex., factures des services publics, paiements d'hypothèques, autres paiements de dettes, etc.).
- Fournir de la documentation pour toute autre situation dont vous désirez que nous tenions compte.
- Quel est le montant d'aide supplémentaire dont vous avez besoin pour cette période d'études?
_____ \$
- Fournir une copie de votre formation scolaire pour toutes les années de vos études postsecondaires.

Remarque : Le traitement de votre demande sera retardé si nous ne recevons pas des renseignements clairs et complets, et accompagnés des pièces justificatives pertinentes.

Signature du demandeur

Date

Signature du conjoint

Date

LISTE DE CONTRÔLE - RÉEXAMEN DE DOSSIER POUR MOTIFS EXCEPTIONNELS

Toutes les demandes de réexamen de dossier pour des motifs exceptionnels doivent parvenir à la Direction de l'aide aux étudiants **au plus tard deux mois avant la date de fin de la période d'études** et **doivent** inclure les documents suivants :

- une lettre de demande décrivant en détail la nature des circonstances exceptionnelles et les raisons pour lesquelles la Direction devrait envisager le réexamen;
- le dossier scolaire complet du demandeur;
- tous les documents requis qui n'ont pas encore été fournis tels que le formulaire de confirmation du revenu, le formulaire de l'organisme de parrainage, la formule des besoins importants, le talon de chèque de paye du conjoint (le cas échéant);
- toute autre documentation ou information décrite ci-dessous :

Type d'exception	Information ou documentation exigée
Nombre épuisé d'années d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Raison du temps supplémentaire nécessaire pour terminer les études • Autre documentation venant appuyer le réexamen (notes médicales, etc.) • Confirmation de la date d'obtention du diplôme de l'établissement d'enseignement
Nombre épuisé de certificats, de diplômes ou de grades	<ul style="list-style-type: none"> • Raison du nombre de certificats, de diplômes ou de grades • Information concernant, entre autres, les programmes préalables nécessaires pour le programme actuel • Autre documentation, telle une lettre justificative de l'établissement d'enseignement
Rendement scolaire insatisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation justificative telle qu'une lettre d'un orienteur, d'un conseiller scolaire ou d'un professionnel médical expliquant les raisons pour lesquelles le rendement scolaire médiocre était hors du contrôle du demandeur • Lettre du demandeur indiquant les mesures prises pour remédier à la situation
Besoin évalué dû aux éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Actif (REER – REEE, épargne, actions, etc.) • Véhicules • Contribution réduite ou inexistante du conjoint ou des parents • Contribution réduite ou inexistante provenant de la période des études ou de la période précédant les études • Trop-payés 	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus et dépenses mensuels (du demandeur et des parents, le cas échéant) accompagnés des documents justificatifs (talons de chèque de paye, relevés bancaires ou de cartes de crédit, factures de services publics, etc.) • Copie de la plus récente déclaration de revenus (demandeur, conjoint ou parents, le cas échéant) • Information sur le véhicule (convention de location ou preuve de vente, le cas échéant) • Vérification des frais de subsistance exceptionnels, le cas échéant • Vérification des frais de déplacement (régions rurales et du Nord ou de l'extérieur de la province), le cas échéant • Vérification des frais imprévus (p. ex. frais d'obsèques, réparations domiciliaires essentielles, etc.), le cas échéant • En cas de perte d'emploi ou de réduction du revenu, documents justifiant la demande (relevé d'emploi, talon de chèque de paye, etc.)

Rappel : *Le traitement de votre demande sera retardé si nous ne recevons pas des renseignements clairs et complets, et accompagnés des pièces justificatives pertinentes. **Nous n'accepterons aucune demande après la date limite.***

Questions? Téléphone : 204 945-6321
Sans frais: 1 800 204-1685

Veillez envoyer les renseignements requis à l'adresse suivante :

Aide aux étudiants, 1181, av. Portage, bureau 401, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Prière d'envoyer des photocopies, car nous ne renvoyons pas les documents originaux.